

---

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie

Bangkok, 3-5 avril 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen du projet de déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique**

**Rapport de la Réunion régionale préparatoire au deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie\*\***

**I. Introduction**

1. La Réunion régionale préparatoire au deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie, tenue le 15 décembre 2017 à Bangkok, avait pour objectif de passer en revue les conclusions des deux groupes d'experts créés par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) dans sa résolution 73/8 relative au renforcement de la coopération régionale en faveur du développement de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique. Le Groupe d'experts sur la connectivité énergétique s'est réuni le 13 décembre 2017 et le Groupe d'experts sur l'accès de tous à des services énergétiques modernes, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'utilisation plus propre des combustibles fossiles s'est réuni le 14 décembre 2017. Les présidents des groupes d'experts ont rendu compte des résultats de leurs réunions respectives à la Réunion régionale préparatoire.

2. Les résumés des réunions des groupes d'experts, établis par les présidents, ont servi de base aux délibérations concernant la structure du projet de déclaration ministérielle du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie.

3. Les participants à la Réunion régionale préparatoire ont demandé au secrétariat d'élaborer le premier projet de déclaration ministérielle en tenant compte de leurs contributions et observations.

4. Le présent document est soumis à titre d'information au deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie.

---

\* ESCAP/APEF/2018/L.1.

\*\* Nouveau tirage pour raisons techniques (26 janvier 2018) ; document publié précédemment sous la cote E/ESCAP/APEF(2)/INF/1.

## II. Rapport de la Réunion régionale préparatoire au deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie

5. Lors de la Réunion régionale préparatoire, les représentants des États membres de la CESAP ont débattu de l'organisation du Forum et examiné les contributions au projet de déclaration ministérielle qui serait présenté au Forum.

6. La Secrétaire exécutive de la CESAP a ouvert la Réunion et souligné qu'il était urgent de s'attaquer aux problèmes qui se posent à la région compte tenu des perspectives de forte croissance de la demande énergétique. Elle a également souligné que la connectivité énergétique pouvait être un outil utile pour aider les États membres à atteindre l'objectif de développement durable n° 7.

7. Le Vice-Président de la première session du Comité de l'énergie de la CESAP, M. Talyat Aliev, a été invité à présider la Réunion régionale préparatoire. Dans ses observations liminaires, il a exposé les objectifs de la Réunion et a vivement encouragé tous les représentants à donner leur point de vue sur les sujets, les positions et les principaux messages qui pourraient figurer dans la déclaration ministérielle.

8. Après la séance d'ouverture, les participants à la Réunion régionale préparatoire ont été informés par le secrétariat des questions d'organisation du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie. Ils ont notamment appris que trois documents d'avant-session seraient établis, à savoir « Examen de la mise en œuvre du Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018) » et « La transition énergétique en Asie et dans le Pacifique : voies d'accès à l'énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous », ainsi que le projet de déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique. Le secrétariat a également communiqué l'ordre du jour et le calendrier proposés pour les préparatifs du Forum.

9. Les présidents des groupes d'experts ont informé les participants à la Réunion des points abordés lors des premières réunions du Groupe d'experts sur la connectivité énergétique et du Groupe d'experts sur l'accès de tous à des services énergétiques modernes, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'utilisation plus propre des combustibles fossiles. Il a notamment été question du mandat et des plans de travail proposés pour les groupes d'experts, ainsi que des principaux résultats de leurs délibérations. Les deux exposés ont été bien accueillis par la Réunion régionale préparatoire. Les résumés des réunions des groupes d'experts établis par les présidents ont été examinés et la Réunion en a pris bonne note.

10. La Réunion régionale préparatoire a examiné l'avant-projet de déclaration ministérielle du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie présenté par le secrétariat. Les participants ont fait part de leurs points de vue sur les thèmes, positions et principaux messages qui pourraient figurer dans le projet de déclaration. Le secrétariat a été prié d'élaborer le premier projet de déclaration ministérielle en tenant compte de toutes les contributions apportées lors de la Réunion régionale préparatoire.

11. La Réunion régionale préparatoire a examiné le calendrier d'élaboration du projet de déclaration ministérielle et est convenue des points suivants :

- Les participants à la Réunion régionale préparatoire ont été invités à communiquer au secrétariat, avant le 15 janvier 2018, leurs observations et suggestions sur l'avant-projet de déclaration ministérielle. Après cette date, le secrétariat établirait un projet préliminaire de déclaration ministérielle, qu'il communiquerait au début février 2018 aux membres de la CESAP par l'intermédiaire du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.
- La Réunion régionale préparatoire a recommandé aux membres de la CESAP de tenir une autre réunion pour examiner le projet de déclaration ministérielle. Il pourrait s'agir de se réunir en marge de la réunion mondiale préparatoire consacrée à l'objectif de développement durable n° 7, qui se tiendrait à Bangkok du 21 au 23 février 2018.

12. Les États membres continueraient d'examiner le projet de déclaration ministérielle lors des réunions du Comité consultatif.

## Annexe I

### Résumé de la Présidente de la première réunion du Groupe d'experts sur la connectivité énergétique\*

Le 13 décembre 2017, le Groupe d'experts sur la connectivité énergétique a examiné les problèmes rencontrés et les possibilités à exploiter pour faire progresser l'interconnexion des réseaux électriques dans la région. Le Groupe d'experts espère que cela contribuera à l'élaboration d'une feuille de route régionale sur la connectivité électrique transfrontière.

Le Directeur de la Division de l'énergie de la CESAP a ouvert la réunion en présentant la situation actuelle en matière de connectivité énergétique transfrontière en Asie et dans le Pacifique, soulignant que le secteur de l'électricité pourrait fortement contribuer à faciliter la transition des systèmes énergétiques régionaux vers le développement durable. La connectivité pourrait également atténuer les défis urgents, comme la forte croissance de la demande énergétique régionale et les problèmes régionaux de sécurité énergétique.

La Présidente du Groupe d'experts sur la connectivité énergétique, M<sup>me</sup> Xiaowei Wei, de l'Administration nationale de l'énergie (Chine), a souligné qu'il importait de promouvoir un développement vert et de garantir à tous des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Parmi les avantages de la connectivité électrique transfrontière, on peut citer l'optimisation de la distribution des ressources énergétiques, qui aide à relier les pays riches en énergie aux pays qui en sont dépourvus, ainsi que la mise en place d'un réseau électrique robuste afin d'améliorer l'approvisionnement en électricité et de répondre à la demande croissante. Elle a également souligné qu'il serait bon que le Groupe d'experts donne lieu à la création d'un réseau permanent d'experts.

Le Groupe d'experts a passé en revue les principaux obstacles à la connectivité régionale, qui relèvent de quatre domaines :

- Politique : manque de confiance et manque de volonté politique en matière de collaboration ; problématique de sécurité énergétique tenant aux préoccupations liées à la dépendance énergétique ; absence de mécanisme institutionnel multilatéral régional propre à faciliter la coopération entre les pays ; et divergences entre les intérêts nationaux des États membres ;
- Financier : absence d'investissements et de soutien financier pour les projets transfrontières dans le secteur de l'électricité ; nécessité d'attirer les investissements directs étrangers et le financement des banques internationales pour stimuler le développement du secteur de l'électricité ;
- Développement économique et développement du marché de l'électricité : obstacles sur le plan national à la promotion du commerce de l'électricité ; restrictions législatives au commerce de l'électricité en raison des frontières nationales ; et infrastructures d'interconnexion transfrontière à forte intensité de capital ;

---

\* La version originale anglaise de la présente annexe n'a pas été revue par les services d'édition.

- Technique et juridique : différences entre les normes techniques des réseaux de transmission ; différences entre les cadres juridiques et réglementaires ; absence de mécanismes indépendants de règlement des différends ; nécessité d'harmoniser les règles et règlements entre les États membres ; nécessité de fournir un accès libre et non discriminatoire aux infrastructures de transmission pour la connectivité multinationale ; capacités institutionnelles et humaines insuffisantes et nécessité d'entreprendre des activités de renforcement des capacités.

Étant donné que les principaux acteurs du marché de l'énergie sont des organismes publics, surmonter les défis politiques est une étape particulièrement importante du développement du marché de l'énergie et de l'intégration régionale. Les membres du Groupe d'experts ont évoqué les bonnes pratiques mises en œuvre par leurs gouvernements, ainsi que les initiatives multilatérales de coopération régionale dans le domaine de l'électricité. Ils ont souligné l'importance des initiatives bilatérales actuelles en matière de connectivité transfrontière, qui pourraient être étendues aux niveaux sous-régional et régional.

La deuxième séance a porté sur l'examen des progrès de la région en matière de connectivité énergétique et d'intégration régionale. Le secrétariat a présenté un exposé sur le potentiel de la connectivité électrique transfrontière et évoqué les réalisations et les lacunes dans ce domaine.

L'Electric Power Planning and Engineering Institute (EPPEI) a présenté une proposition relative à l'élaboration d'une feuille de route régionale sur la connectivité énergétique, qui traitait des arrangements existants en matière de connectivité entre les États membres de la CESAP et mettait en évidence les conditions favorables à l'interconnexion des réseaux électriques dans les sous-régions. Le cadre fourni par la CESAP peut être utilisé comme élément central pour relever les défis de la connectivité énergétique aux niveaux des gouvernements, des experts et du secteur privé.

Au cours du débat, les membres du Groupe d'experts ont fait part des suggestions ci-après : la coopération économique et le commerce pourraient être la première étape pour permettre aux pays de développer l'interconnexion des réseaux électriques au-delà des frontières (suivant l'exemple positif des compagnies d'électricité d'Europe, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique). La nécessité d'élaborer un cadre réglementaire et des politiques uniformes afin de relever les défis actuels en matière de connectivité électrique a également été relevée. Par exemple, la première étape pourrait consister à analyser minutieusement les projets de connectivité électrique existants, à les classer en fonction de leurs avantages et à sélectionner les principaux projets qui pourraient être les plus bénéfiques à l'ensemble de la région Asie-Pacifique. Il a également été souligné qu'un changement de mentalité des responsables politiques s'imposait pour instaurer la confiance.

De plus, il a été proposé de mener des études de faisabilité conjointes, d'étudier la possibilité de créer un mécanisme multilatéral de règlement des différends, d'élaborer un modèle de conception unifiée du marché de l'énergie et un schéma directeur d'interconnexion technique, et de prévoir des garanties de sécurité pour traiter les questions de sécurité énergétique. En outre, les membres du Groupe d'experts ont souligné la nécessité de diversifier le bouquet énergétique, en particulier les énergies renouvelables, dans le contexte de la connectivité régionale et d'étudier le potentiel des technologies innovantes de stockage de l'énergie.

Lors de la dernière séance, les participants ont examiné le futur programme de travail du Groupe d'experts. Le secrétariat a présenté le projet de mandat et le plan de travail pour qu'ils soient examinés plus avant. Les propositions soulignent la nécessité de faire participer des experts des États membres à des travaux de recherche à l'appui de l'élaboration d'une feuille de route régionale sur la connectivité transfrontière des réseaux électriques. Ce point est d'autant plus important que les conclusions du Groupe d'experts serviront à établir les rapports pour les débats intergouvernementaux du Comité de l'énergie et du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie. Le Groupe d'experts a examiné le mandat et le plan de travail proposés et a suggéré que les experts contribuent à affiner les concepts et les grandes lignes des études de faisabilité conjointes.

Le Groupe d'experts est convenu de proposer à la Réunion régionale préparatoire de faire figurer dans le projet de déclaration ministérielle l'élaboration, à l'aide d'études conjointes, d'une feuille de route régionale, et de soumettre cette feuille de route à la deuxième session du Comité de l'énergie.

## Annexe II

### **Résumé du Président de la première réunion du Groupe d'experts sur l'accès de tous à des services énergétiques modernes, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'utilisation plus propre des combustibles fossiles\***

Le 14 décembre 2017, le Groupe d'experts sur l'accès de tous à des services énergétiques modernes, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'utilisation plus propre des combustibles fossiles a examiné les défis et les possibilités liés à la transition énergétique en Asie et dans le Pacifique, l'accent étant mis sur l'objectif de développement durable n° 7. Le Groupe d'experts espère que cette réflexion contribuera à l'élaboration d'une position et d'une déclaration régionales sur les questions à traiter dans le cadre des résultats du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie. Le Directeur de la Division de l'énergie de la CESAP a ouvert la réunion en soulignant l'importance de la coopération régionale pour une transition énergétique réussie en Asie et dans le Pacifique. Le même constat a été fait lors de l'examen des progrès accomplis par la région dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7.

En ce qui concerne l'accès à l'énergie, les experts ont souligné les progrès réalisés sur le plan de l'accès à l'électricité et les lacunes importantes en matière d'accès à des techniques de cuisson non polluantes. Pour faciliter l'accès à ces techniques, il faut tenir compte des habitudes culinaires locales et de la quantité de combustible disponible. Il a été noté que les faibles taux d'investissement actuels constituaient l'un des principaux défis à relever pour assurer l'accès universel d'ici à 2030, ce qui passera par un financement accru de la part de toutes les parties prenantes : gouvernements, partenaires de développement et secteur privé. Toutefois, il faut impérativement veiller à ce que l'accès à ces techniques soit abordable et viable, ce qui suppose de trouver un juste équilibre, à savoir un prix équitable et un bon retour sur investissement. Le manque de données constitue un autre défi. Les nouvelles techniques de cartographie facilitent le recensement des zones économiquement viables pour les projets d'électrification. Les projets non couplés au réseau sont particulièrement adaptés pour desservir des sites éloignés. L'éducation, les politiques et les normes nationales ont été citées comme moyens de surmonter ces difficultés. De plus, une mesure plus granulaire s'impose et celle-ci est rendue possible par le cadre de mesure multidimensionnel qui permet d'aller plus loin que les définitions binaires traditionnelles de l'accès à l'énergie.

Sur la question des énergies renouvelables, les experts ont souligné que l'Asie et le Pacifique jouaient un rôle moteur dans de nombreux aspects du développement des énergies renouvelables, mais ils ont également souligné qu'il importait de redoubler d'efforts, étant donné que la part des énergies renouvelables modernes en Asie et dans le Pacifique restait faible et se limitait essentiellement au secteur de l'électricité. La réduction du coût des produits solaires et éoliens a permis d'accroître la compétitivité des sources renouvelables par rapport aux sources d'énergie classiques, mais l'évaluation des ressources est très importante pour déterminer le potentiel de chaque pays. Le rôle essentiel des gouvernements dans la définition de politiques judicieuses a été souligné. Plusieurs obstacles à l'adoption des énergies renouvelables ont été relevés, à savoir le nombre limité de ressources d'énergie renouvelables et le nombre restreint de technologies dans ce domaine, l'accès limité aux

---

\* La version originale anglaise de la présente annexe n'a pas été revue par les services d'édition.

données et les capacités insuffisantes en matière de collecte de données, les coûts d'investissement élevés, ainsi que le manque de financement pour la recherche-développement dans les technologies océaniques. Parmi les meilleures pratiques recensées, on peut citer les exonérations d'impôts pour faire baisser les coûts, l'utilisation de compteurs et de réseaux intelligents et l'utilisation de l'énergie thermique renouvelable. L'accent a été mis en particulier sur l'importance d'une vision résolue et claire en matière d'intégration des énergies renouvelables et sur la baisse récente des prix découlant de la mise aux enchères des énergies renouvelables.

Ayant noté que les résultats obtenus par la région en matière d'amélioration de l'intensité énergétique pour la période 2012-2014 étaient supérieurs à la tendance historique, les experts dans le domaine de l'efficacité énergétique ont souligné qu'il fallait continuer dans ce sens et généraliser cette tendance à tous les secteurs. Les initiatives en matière d'efficacité énergétique pâtissent d'un déficit d'investissements, d'où la nécessité de se doter de politiques nationales ciblées sur l'efficacité énergétique et de mettre en œuvre des projets pouvant être financés. Si elles sont intégrées dans les politiques énergétiques nationales, les initiatives en matière d'efficacité énergétique peuvent avoir de nombreux avantages, par exemple l'amélioration de la sécurité énergétique, ou encore des avantages pour la santé. De plus, les gouvernements peuvent réglementer les produits peu efficaces sur les marchés en adoptant des normes d'application volontaire puis en s'orientant vers des normes contraignantes. Il est essentiel de renforcer les capacités à tous les niveaux si l'on veut surmonter ces difficultés et élaborer des feuilles de route axées sur l'efficacité énergétique ainsi qu'une réglementation rigoureuse en matière d'efficacité énergétique, qui constituent les meilleures pratiques observées dans la région. Les synergies potentielles entre les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ainsi que le rôle et les mécanismes de revenus des services d'utilité publique doivent être davantage pris en compte.

En examinant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018), les experts ont noté que le renforcement de la sécurité énergétique supposait d'examiner la situation dans son ensemble pour promouvoir des cadres d'action qui tiennent compte de la situation et des priorités nationales. On ne peut faire abstraction des ressources énergétiques classiques lorsqu'on développe les ressources renouvelables. En effet, les combustibles fossiles continueront de représenter une part importante du bouquet énergétique jusqu'en 2030 et au-delà, mais il faudrait privilégier les énergies fossiles plus propres, comme le gaz. Il faut également reconnaître l'interdépendance entre l'accès à l'énergie, les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique, et des efforts doivent être faits pour améliorer les moyens de mise en œuvre, ce qui passe par le développement des statistiques, une politique fiscale saine, l'investissement et le développement technologique.

Pour ce qui est des moyens d'accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7, les dernières perspectives et prévisions ont été examinées et l'accent a été mis sur la situation de l'Asie et du Pacifique. La coopération nationale, régionale et internationale dans le secteur de l'énergie est nécessaire pour améliorer l'interconnexion mondiale et garantir la fiabilité et la sécurité énergétiques afin d'aider tous les pays dans leur transition énergétique. Le renforcement des capacités des organismes de réglementation du secteur énergétique, des entreprises de services publics et du secteur privé, ainsi que la définition et l'application de cadres juridiques et politiques visant à réduire les obstacles dans le secteur de l'énergie, sont également des domaines prioritaires pour les pays de l'Asie et du Pacifique. Il est important

que la communauté internationale continue d'apporter son soutien en matière de financement, de formation et d'appui technique, tandis que certaines mesures comme les réseaux intelligents, le stockage de l'énergie et les politiques axées sur l'intégration sont primordiales pour les États membres qui vont de l'avant. De plus, il est impératif de recueillir et de gérer en permanence des données sur l'énergie, en veillant à ce qu'elles soient régulièrement publiées et accessibles, pour faciliter la transition énergétique, puisque cela pourrait contribuer à l'amortissement des dépenses et à pallier les déficits d'investissement. Les solutions pouvant convenir aux États insulaires doivent faire l'objet d'une attention particulière. De plus, il est essentiel de renforcer la volonté politique pour mettre au point des méthodes de cuisson des aliments non polluantes.

Les experts ont examiné le programme de travail futur du Groupe d'experts. Le secrétariat a présenté le projet de mandat et le plan de travail, qui seront examinés plus avant. La solution proposée était de travailler davantage sur la transition énergétique en Asie et dans le Pacifique en renforçant le partage des données, informations et connaissances, en intensifiant le renforcement des capacités et en développant les mécanismes de coopération régionale. La mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7, première étape vers la transition énergétique, pourrait être un tournant, mais la transition énergétique de la région doit également se faire en tenant compte du rôle que jouent actuellement les combustibles fossiles. La transition énergétique doit reposer sur une vision qui permette de traduire dans les faits l'accès, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'utilisation plus propre des combustibles fossiles, et qui tende vers un changement de paradigme dans la façon dont les systèmes énergétiques seront conçus entre aujourd'hui et 2030, et au-delà.

---